



Tu es témoin d'intimidation ?  
Voici quelques pistes pour toi

---



# Tu es témoin d'intimidation ?

---

- Tu as une grande responsabilité si tu es témoin d'intimidation ou de violence, car tes réactions peuvent encourager ou décourager l'agresseur. Si tu restes sur les lieux comme spectateur, tu fais partie du problème.
- **Les intimidateurs recherche ton attention.**
  - Si tu ne fais rien quand une personne en intimide une autre, tu encourages la personne qui intimide, tu lui donnes le goût de continuer. Plutôt que de rester là à regarder et à écouter, agis. Va chercher de l'aide ou parle à la personne qui intimide si tu te sens en sécurité.
- **Tu fais partie de la solution.**
  - Ton rôle est important. Tu ne dois pas rester muet ou encourager la personne qui en intimide une autre, ce serait d'aggraver le problème.
- **Signaler l'intimidation, ce n'est pas « stooler ».**
  - Un « stool », c'est quelqu'un qui dénonce quelqu'un d'autre pour lui faire du tort. Quand tu signales à un adulte qu'un ami ou une personne dans ton entourage est victime d'intimidation, TU L' AIDES !



# Tu es témoin d'intimidation ? (Suite)

---

- **Si tu te sens en sécurité, FAIS-TOI ENTENDRE.**
  - Si tu te sens en sécurité, parles à la personne qui intimide et prends la défense de la victime.
- **Ne garde pas le silence.**
  - Offre ton aide à la victime, affiche ton soutien, invite-la à faire des activités à l'école ou à l'extérieur.
- **Va vers la personne qui est victime d'intimidation.**
  - Réconforte la personne en lui montrant que tu la soutiens, que tu es de son côté, que tu n'es pas d'accord avec ce qui lui arrive.
- **Si tu as peur d'agir directement, tu peux quand même AGIR.**
  - Avertis un adulte en qui tu as confiance (ex. : parent, professeur, psychologue, éducateurs, concierge)
- **Tu peux toujours t'adresser à la direction de l'école pour signaler l'intimidation.**